

<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p> <p>SEANCE DU 13 JUIN 2023</p>
<p><b>Nombre de Conseillers en exercice : 71</b>  <b>Présents à la séance : 42</b>  <b>Ont participé au vote : 50</b>  <b>Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 0</b>  <b>Date de la convocation : 06 Juin 2023</b></p>	<p>L'an deux mille VINGT TROIS et le TREIZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</p>
<p><b>Objet :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OPAH</b></p> <p><b>N° d'Ordre : 168-23</b></p>	<p><b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Michel LLANAS, Patrice ARRO, Roger PAILLES, Marie-Edith PERAL, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Jean-François LABORDE, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Ahmed BEKHEIRA, Étienne TURRA, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Françoise ELLIOTT, Jean MAURY, André JOSSE, Olivier GRAVAS, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Serge BOYER, Pierre SERRA, René DRAGUE, Bruno GUERIN, Marie-France MARTIN.</p> <p><b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b>  Chantal CALVET a donné procuration à Jean-Pierre VILLELONGUE,  Jean-Luc BLAISE a donné procuration à Françoise ELLIOTT,  Thierry BEGUE a donné procuration à Jean SERVAT,  Elisabeth PREVOT a donné procuration à Ahmed BEKHEIRA,  Claire LAMY a donné procuration à Bernard LAMBERT,  Laurent CHARCOS a donné procuration à Nathalie CORNET,  Henri GUITART a donné procuration à Jean MAURY,  Christine HIERREZUELO a donné procuration à Patrice ARRO,</p> <p><b>ABSENTS EXCUSES :</b>  Sébastien NENS, Olivier CHAUVEAU, Johanna MESSENGER, Daniel ASPE, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Guy CASSOLY, Anne LAUBIES, André ARGILES, Éric RODRIGUEZ, Géraldine BOUVIER, Corinne DE MOZAS, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, Christelle LAPASSET, Jean-Marie MAYDAT, Alain ESTELA, Raphaël VIGIER, Patrick LECROQ, Robert JASSEREAU.</p>
<p><b>Secrétaire de Séance : Marie-Edith PERAL</b></p>	

**Le Président,**

**RAPPELLE** à l'assemblée la délibération n°352-21 du 16 décembre 2021 relative aux crédits attribués par la communauté de communes pour l'OPAH et l'autorisant à signer la convention entre les partenaires, pour une durée de 3 ans renouvelable pour 2 années supplémentaires est établie entre la Communauté de Communes Conflent Canigó et les partenaires financiers.

**INDIQUE** à l'assemblée que Monsieur GERVAIS Daniel a présenté un dossier concernant des travaux d'amélioration énergétique, dossier présenté par le cabinet « Soliha » chargé du suivi et de l'animation de l'opération.

**PROPOSE** à l'assemblée, d'attribuer (sous réserve de la décision d'attribution d'une subvention par l'Agence nationale d'Amélioration de l'Habitat) une aide forfaitaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó :

PROPRIETAIRE	Nature des travaux	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC	PROPOSITION PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
M GERVAIS Daniel	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	OLETTE	32.104,88	1.000,00 €

**DEMANDE** à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,**

**ACCEPTE**, conformément à la décision du Conseil Communautaire du 04 juillet 2016, d'attribuer l'aide forfaitaire intercommunale à :

PROPRIETAIRE	Nature des travaux	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC	PROPOSITION PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
M GERVAIS Daniel	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	OLETTE	32.104,88	1.000,00 €

**DIT QUE** les crédits ont été prévus au budget de la communauté de communes Conflent Canigó, article 20422.

**AUTORISE** Monsieur Le Président à signer toutes pièces afférentes à cette opération.

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 29/06/2023

Pour extrait, certifié conforme  
Le Président,  
Jean-Louis JALLAT

